

CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

SEANCE DU 14 Novembre 2019

Approbation compte rendu du 17/10/2019 à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance : Marion CHAPUT

01 – Aménagement et extension cabinet médical – lancement marché de travaux

Vu la délibération n°02 du 16 Mai 2019 approuvant l'avant-projet définitif proposé par VGMO pour l'aménagement et l'extension du cabinet médical pour un montant de travaux s'élevant à 158 358.87€ HT, Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de lancer le marché de travaux pour l'aménagement et l'extension du cabinet médical sur le site AWS Marchés publics Dordogne et sur Sud-Ouest pour une durée de 3 semaines minimum.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer le marché, à faire paraître l'avis d'appel public à la concurrence sur le site internet AWS Marchés publics Dordogne et sur Sud-Ouest et Fixe les critères suivants pour le choix des entreprises : 40% pour la valeur technique de l'entreprise, 40% pour le prix et 20% pour le délai.

02 – Budgets principal et régie transport scolaire – décisions modificatives

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre la décision modificative suivante

- concernant le budget Principal, liée au remboursement des frais de la compétence urbanisme à la Communauté de communes du Pays de Fénelon (annule et remplace la délibération n°08 du 19/09/2019) :

Inv D – 2041511 – biens mobiliers matériels études + 492€

Inv D – 020 – Dépenses imprévues - 492€

- concernant le budget annexe régie transports scolaires suite à des travaux sur la bus non prévus :

Fonct D – 6155 – entretien biens mobiliers + 1 100€

Fonct R – 706 – prestation de services + 1 100€

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, donne son approbation pour ces décisions modificatives.

03 – Syndicat des énergies de la Dordogne – Acte administratif servitude terrain transformateur ZA

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal du projet d'acte concernant la régularisation du droit de passage et servitude du SDE 24 pour le terrain cadastré AI 491 où se trouve le transformateur électrique alimentant entre autre la Zone Artisanale.

Il demande au conseil de l'autoriser à signer l'acte administratif.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, AUTORISE Mr le Maire à signer l'acte administratif pour le droit de passage et de servitude lié au transformateur électrique de la ZA ainsi que tous les documents y afférents.

04 – Participation 30 millions d'amis – stérilisation des chats errants

Mr le Maire explique être sollicité par l'association SOS chats libres via des adhérents habitant sur la commune et s'occupant de la stérilisation des chats errants sur le territoire communal.

Mr le Maire demande au conseil de se positionner sur une participation pour 2020.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, ACCEPTE de participer à la fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants et FIXE la participation pour 2020 à 490€ (l'équivalent de 7 chats stérilisés).

05 – Vente portion chemin rural Maisonneuve suite enquête publique

Vu la délibération n°04 du 13 Décembre 2018 actant l'aliénation au profit de Mr Jean Pierre Perez d'une partie du chemin rural reliant Maisonneuve à Trémouille et confirmant que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acheteur,

Mr le Maire explique au conseil municipal que le géomètre a préparé le document d'arpentage avec les nouveaux numéros de parcelles (BD 341 et BE 598).

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à continuer les démarches pour vendre une portion de l'ancien chemin rural cadastré maintenant BD 341 et BE 598.

QUESTIONS DIVERSES

- SDIS Sarlat : Nouvelle caserne en projet. Chaque commune doit participer à hauteur du nombre d'habitants concernés (22 sur St Geniès)- participation 27€ / habitant – délibération à suivre
- Chaudière salle des fêtes : devis de maintenance d'ATSE Bordes : 580€ HT de maintenance et 250€ de consommables – validation à l'unanimité – Contrat de gaz à renégocier
- Personnel : recrutement d'un chauffeur pour le car : Mr Khial – pour le transport scolaire pour le lundi et le vendredi et de temps en temps les 4 jours.
- Marché de Noël : validation de l'affiche
- Maison Thouron : suite au passage de Thierry Chapoulie et du calcul des coûts estimés : Choix à la majorité de ne pas faire d'offre d'achat
- Bulletin municipal 2020 – commission à fixer
- Ordures ménagères
 - o problème à La Croix car pas possible de faire demi-tour – voir pour empierrer le chemin après les poubelles avec du 0/30
 - o Au Pech d'Albet : branche de gros diamètre et en hauteur à élaguer : voir pour une intervention de Jordan Trémouille , élagueur.
- Demandes marché – Marché de Noël :
 - o Magali Arjauré (lingettes essuie tout Zéro Déchet) : oui
 - o Philippe Miot – ostréiculteur – OK mais dehors
 - o MP Jacques (bijoux crochet) : oui
 - o Mme Ortiz et Fournier (bijoux argent et laiton / vannerie osier et jonc) : oui
 - o Mr Clisson (pièces en pierre polie) : oui
 - o S. Aubin : produits à base d'aloé vera) : oui
 - o B. Lhomme (articles en tissu) : Oui
- Mr Roy – locataire maison Chaminade : a fait des travaux dans son local à hauteur de 856.62€ - Demande à la mairie de participer – accord pour un mois de loyer gratuit
- Budget Participatif du CD24 – Projet du Jardin de Nanou a été retenu – Vote en ligne ou à la Mairie du 16/11/2019 au 08/12/2019.

Prochaine Réunion : Jeudi 12 Décembre 2019 à 20h30